



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Auvergne-Rhône-Alpes | 1991

Soyons – Abri Moula

Sondage (1991)

Alban Defleur



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/61888>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Alban Defleur, « Soyons – Abri Moula » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Auvergne-Rhône-Alpes, mis en ligne le 20 mars 2021, consulté le 22 mars 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/61888>

Ce document a été généré automatiquement le 22 mars 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Soyons – Abri Moula

Sondage (1991)

Alban Defleur

NOTE DE L'ÉDITEUR

Defleur A. 1991 : *L'abri Moula (Soyons, Ardèche) : rapport de sondage.*

- 1 L'abri Moula est situé sur le flanc est du Serre de Guercy. Il fut découvert par M. Moula en 1972 et fouillé de 1975 à 1982 par M. P. Payen.
- 2 L'étude de la grande faune réalisée par E. Crégui-Bonnoure et C. Guérin (1986), dominée par le renne (35 % du matériel) fait apparaître une association caractéristique de milieu froid. Les analyses palynologiques effectuées par J. Argant (*in* Payen 1990) désignent également un milieu ouvert et froid (faible pourcentage d'arbres, forte proportion des Armoises et des Poacées).
- 3 Dans l'étude des industries lithiques, les caractéristiques suivantes permettent de définir cet ensemble comme un moustérien typique tardif : indice laminaire fort (27,2), forte proportion des racloirs souvent d'excellente facture, représentation assez forte du groupe III (11,9 ess.) et moyenne des denticulés (12,5 ess.), produits de débitage Levallois assez peu nombreux (IL : 13,8) parmi lesquels les pointes Levallois, d'excellente facture, sont en pourcentage très fort en termes de représentations.
- 4 En septembre et octobre 1991, un sondage de 1 m de côté fut entrepris à partir du niveau de base atteint par les fouilles de 1982. La stratigraphie a permis de reconnaître l'existence de cinq couches présentant toutes un pendage marqué vers le sud. Le matériel archéologique recueilli tant lithique que paléontologique (grands mammifères, rongeurs, malacofaune) dans ces diverses couches fait déjà de ce gisement un site de référence pour l'étude du début du Pléistocène supérieur de la vallée du Rhône. Signalons que l'étude des rongeurs a permis de reconnaître, pour la première fois en France, la présence de *Cricetulus migratorius*.

- 5 Cependant, l'intérêt majeur de la campagne 1991 est d'avoir mis au jour plusieurs restes humains néanderthaliens (treize). Ce matériel paléontologique a fait l'objet d'un premier examen. Aucun fragment osseux n'est redondant, mais, la découverte de ces restes dans deux couches aux caractéristiques sédimentologiques distinctes, et l'observation de certaines discordances dans la robustesse des diverses pièces, plaideraient pour l'existence de plusieurs individus dans ce gisement.
- 6 De nombreuses cassures sur différentes pièces ne sont pas attribuables à une simple détérioration naturelle. Leur aspect évoque fortement une fracturation volontaire sur os frais. Ceci se conjugue avec la présence de nombreuses « stries de décarnisation » observées sur différents éléments crâniens et post-crâniens.
- 7 L'abri Moula est actuellement un des rares gisements européens, avec Marillac en Charente, Combe-Grenal en Dordogne, Engis en Belgique et Krapina en Yougoslavie, à livrer des traces de découpes sur des ossements néandertaliens, et le second seulement en Europe, avec Krapina, pour lequel ces traces s'observent sur des éléments de squelette post-crânien.
- 8 Les fouilles à venir s'attacheront à replacer ces ossements dans leur cadre chronologique et culturel.

INDEX

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtndtKYInFs>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtLvX6qlliRn>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxgqwEiYTZr>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYxwggS5qti>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrte3arlcUhzY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjuRb0UXSPh>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtvw7qwGBX9r>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtmn4k8f28dv>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt1vSh3llhHm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbfqVEeganP>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttrEq4Rcprk>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttoPowqxFzs7>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt60dlUSvnUm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtpn66h6MkcD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxwDP6nLyk4>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrttcpeEPi2K0>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGqf4ieHiSY>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4zBhISqAvt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4UUeU12dn8>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtT2H2KjqBcU>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwvFLgSQRs5>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt448yYmVDuT>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtEfcf8rSZvm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtf0jhaoDXkJ>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt9Ps79U3TkQ>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtARiDUn3jr1>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtLEaUqg7lZm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWGHXhdG8Xy>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crt6rwlUo03oe>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthA4kIWMu84>

Année de l'opération : 1991

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/crtB8WDyqd6u9>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtJlOy6OeKRi>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGXQLhth38N>